

PDI

PROGRAMME
DÉPARTEMENTAL
D'INSERTION
2022 > 2024

— Axé sur le nouveau SPIE —

PTI-E

PACTE TERRITORIAL D'INSERTION
ET D'EMPLOI





PDI PROGRAMME DÉPARTEMENTAL D'INSERTION 2022 > 2024
— Axé sur le nouveau SPIE —

PTI-E
PACTE TERRITORIAL D'INSERTION ET D'EMPLOI



Le Mot de la Présidente

Le présent Programme Départemental d'Insertion (PDI) marque la volonté affirmée du Conseil départemental de s'engager pour le retour à l'emploi des bénéficiaires du revenu de solidarité active (rSa) et, plus globalement, des demandeurs d'emploi.

Prochainement complété par un pacte territorial (PTI), qui viendra adjoindre à cet effort l'engagement de tous les partenaires incontournables, ce PDI s'inspire du bilan de l'action des années passées et prend, bien sûr, en considération le contexte dans lequel s'inscrit notre action.

Il s'agira, au cours de ces trois prochaines années, de miser encore davantage sur un accompagnement, prenant en compte les situations individuelles dans leur globalité, afin de permettre à chacun de retrouver le chemin de l'emploi et d'une insertion réelle.

Le Conseil départemental poursuivra son action et son soutien, en faveur de solutions innovantes, permettant d'adapter en permanence les réponses de l'action publique aux difficultés des Creusois à trouver leur pleine place dans la société et, en particulier, dans le monde du travail.

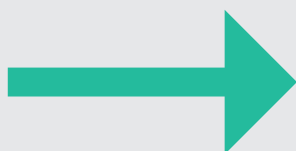
Chef de file de l'insertion et de l'action sociale, le Conseil départemental a besoin de ses partenaires pour relever ces défis et sollicitera leur concours à l'atteinte de ces 3 priorités, que sont :

- La nécessaire définition des besoins en emploi à pourvoir dans le département de la Creuse,
- Faciliter l'accès à l'emploi en proposant un accompagnement adapté à chaque étape du parcours des bénéficiaires du rSa,
- L'évaluation continue du programme par les usagers et les partenaires.

C'est collectivement que l'on sera en capacité d'agir efficacement en faveur des Creusois en difficulté et de leur famille.

Table des matières

Le Mot de la Présidente	3
Tables des matières	4/5
Principaux éléments de contexte du territoire	6
• Données générales	6
• Etat des lieux de l'emploi	9
• Les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active dans le département de la Creuse	15
— AXE I —	
Déterminer les besoins en emploi à pourvoir dans le département de la Creuse	17
• Action 1 : A travers le déploiement du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE), accentuer et coordonner le réseau d'acteurs et les outils de l'insertion pour des actions et des accompagnements améliorés	18
• Action 2 : Initier une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales (GPEC)	19
• Action 3 : Définir les potentialités du milieu associatif et du bénévolat	20
• Action 4 : Recenser les offres de formation sur le territoire et en périphérie	21
• Action 5 : Partager les fiches métiers des emplois en tension	22
• Action 6 : Accentuer l'usage de clauses sociales dans les marchés des collectivités locales creusoises	23
• Action 7 : Accompagner la création d'une EBE (entreprise à but d'emploi) pour la mise en place de TTZCLD (territoire zéro chômeur de longue durée) sur le pays de Guéret	24





— AXE II —

Accéder à l'emploi en proposant un accompagnement adapté à chaque étape du parcours

25

- Action 8 : Systématiser la réalisation d'un bilan de compétences des publics concernés par des « Coachs professionnels et de vie » 26
- Action 9 : Elaborer un parcours professionnel 27/28
- Action 10 : Mettre en situation vers l'emploi 29
- Action 11 : Mettre en emploi 30

— AXE III —

Évaluation continue du programme par les usagers et les partenaires

31

- Action 12 : Accélérer le démarrage du parcours d'insertion des bénéficiaires du rSa 32
- Action 13 : Informer et améliorer l'appropriation par les bénéficiaires du cadre global de l'accompagnement 33
- Action 14 : Favoriser et Initier une représentation des bénéficiaires au sein des instances de suivi du programme 34
- Action 15 : Mettre en place les outils nécessaires pour évaluer les impacts des actions proposées dans le cadre du programme d'insertion 35

Pacte Territorial d'Insertion et d'Emploi (PTI-E)

36

Principaux éléments de contexte du territoire

— Données générales —

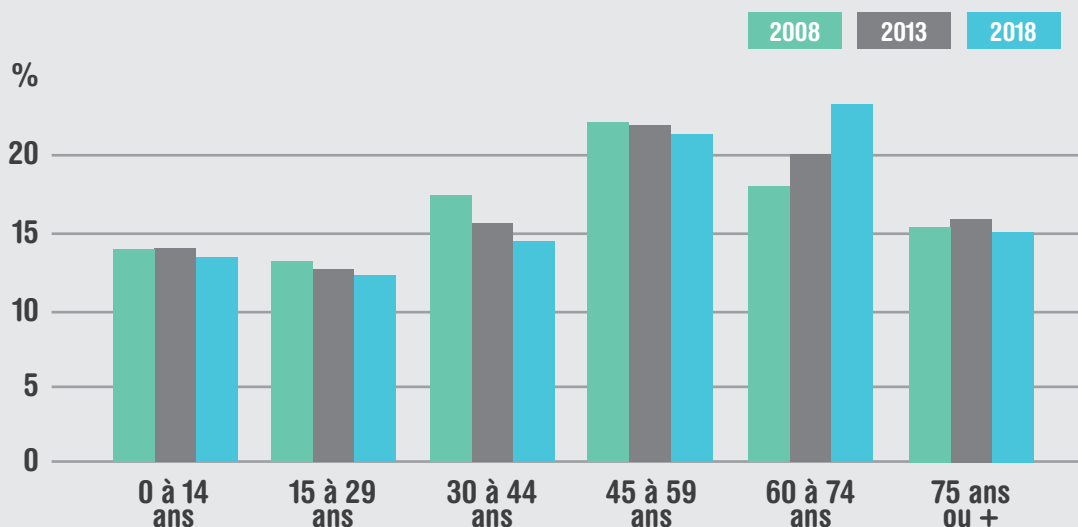
Démographie

La Creuse comptait 117 503 habitants en 2018, soit environ 2% de la population régionale. La baisse de la population s'explique par un taux de natalité ne permettant pas de compenser le vieillissement de la population. (758 naissances domiciliées en 2020 contre 2013 décès domiciliés).

Sources : Insee, RP2013 et RP2018, exploitations principales en géographie au 01/01/2021

	2008	2013	2018
0 à 14 ans	14,0	14,0	13,4
15 à 29 ans	13,2	12,6	12,3
30 à 44 ans	17,4	15,6	14,5
45 à 59 ans	22,2	22,1	21,4
60 à 74 ans	18,1	19,9	23,3
75 ans ou +	15,2	15,8	15,1

POP G2 - POPULATION PAR GRANDES TRANCHES D'ÂGES

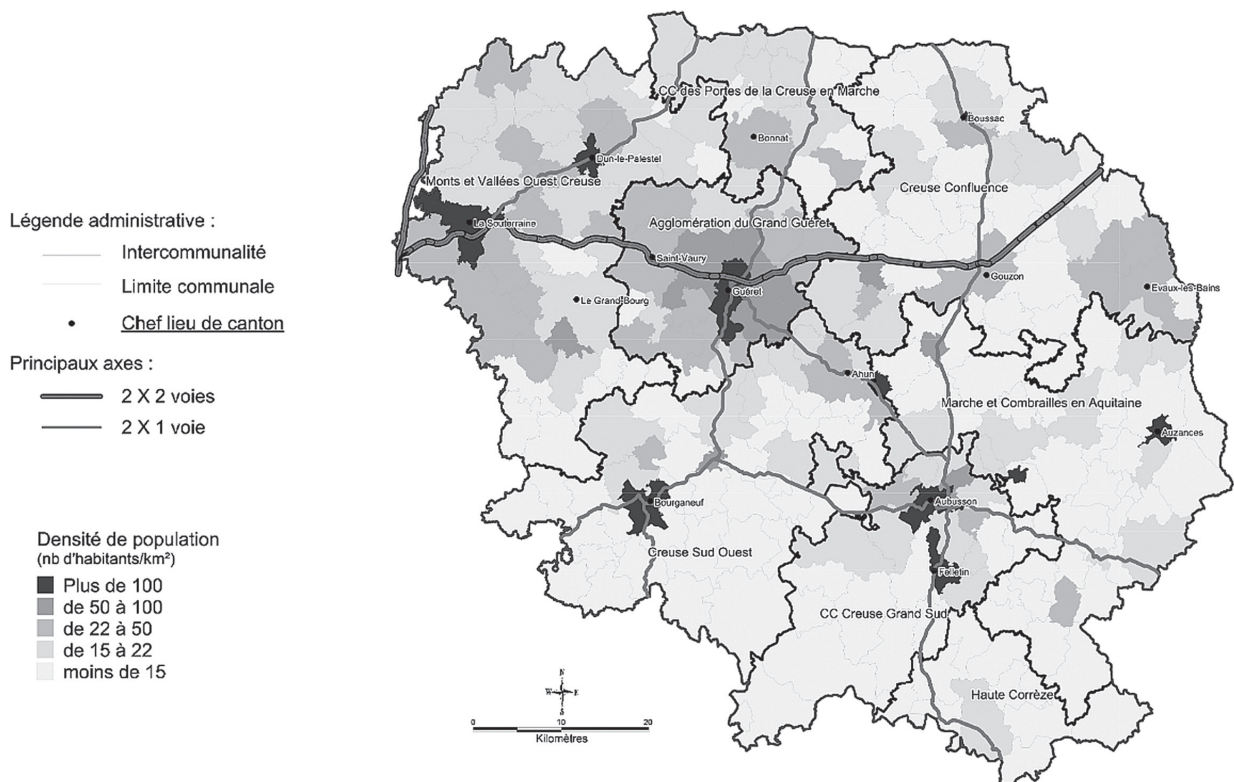


Sources : Insee, RP 2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales en géographie au 01/01/2021



La Densité de la population (nombre d'habitants au km²) en 2018 s'établit à 21,1 habitants par km² (contre 71% au niveau régional). Toutefois, la population n'est pas répartie de manière homogène sur le territoire et se concentre davantage sur les communes de Guéret, La Souterraine et Aubusson, ainsi que sur les communes desservies par les principaux axes routiers.

DENSITÉ DE POPULATION PAR COMMUNE DU DÉPARTEMENT DE LA CREUSE 2018



Réalisation : CCI de la Creuse, Observatoire Economique de la Creuse, février 2018
Sources : fonds cartographiques IGN BDCarto, INSEE (pop municipale 2018)



Un taux de pauvreté en recul mais supérieur aux moyennes régionales et nationales

En 2019, le taux de pauvreté en % est de 18,1 contre 18,7% sur le département en 2018.

(Sources : INSEE-DGFIP-CNAF-CNAV-CCMSA, Fichier localisé social et fiscal en géographie au 01/01/2021)

Par comparaison à la même date (2018), il était de 13,6% au niveau régional et de 14,8% au niveau national.

Une baisse nette du chômage sur les dernières années qui s'accroît en 2021

Le taux d'activité en 2018 s'établissait à 73,2% des actifs (72,8% en 2016 contre 73,8% au niveau régional et national).

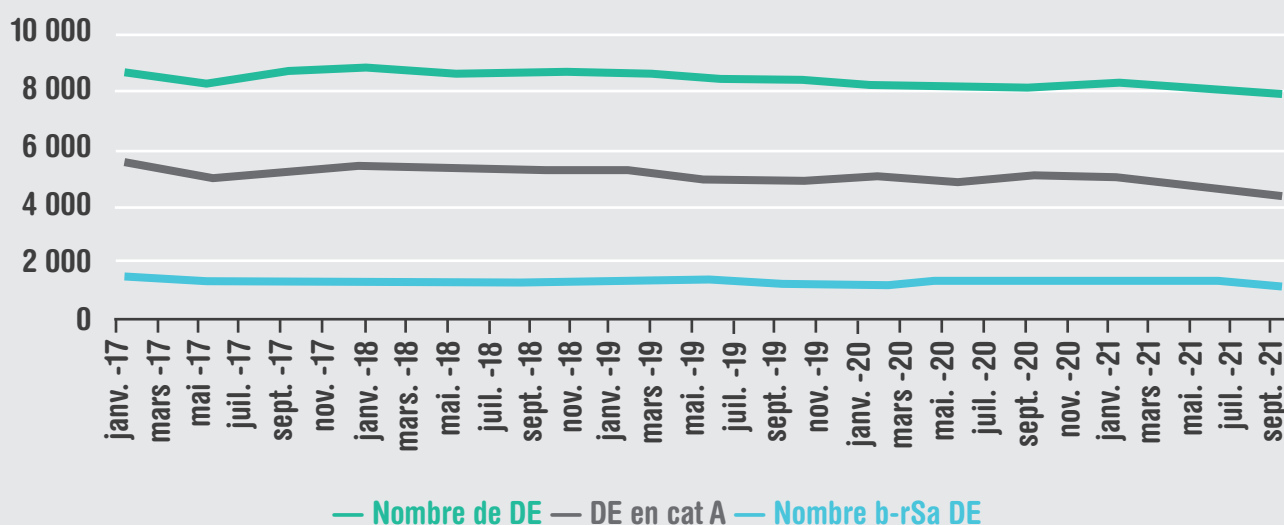
POPULATION ACTIVE, EMPLOI ET CHÔMAGE AU SENS DU RECENSEMENT EN 2018 DÉPARTEMENT DE LA CREUSE (23)

EMP T1 - POPULATION DE 15 À 64 ANS PAR TYPE D'ACTIVITÉ

	2008	2013	2018
Ensemble	73 755	70 763	66 492
Actifs en %	69,8	71,7	73,2
Actifs ayant un emploi en %	62,8	62,9	64,2
Chômeurs en %	7,0	8,8	9,0
Inactifs en %	30,2	28,3	26,8
Elèves, étudiants et stagiaires non rémunérés en %	7,7	6,9	7,2
Retraités ou préretraités en %	13,3	12,8	10,9
Autres inactifs en %	9,2	8,6	8,7

Sources : Insee, RP 2008, RP2013 et RP2018, exploitations principales, géographie au 01/01/2021

EVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI dont b-rSa entre 2017 et 2021



Source : Pôle Emploi, observatoire de l'emploi en Nouvelle-Aquitaine

— Etat des lieux de l'emploi —

Le département de la Creuse est divisé en deux bassins de l'emploi (Guéret et Aubusson). On comptabilise, en 2020, 40 100, emplois dont 32 100 emplois salariés et 8 000 emplois non-salariés en 2020. La proportion de l'emploi non salarié est donc plus importante en Creuse qu'à l'échelle régionale (20% contre 14% et 11% au niveau national).

Comme d'autres territoires, la Creuse connaît une relative tension sur certains secteurs d'activité, qui sont également ceux qui recrutent le plus. Parmi eux, les services à la personne demeurent un domaine à fort besoin de main-d'œuvre, qui peine à recruter (les offres d'emploi de l'aide à domicile sont jugées difficiles à pourvoir à 91%). Les autres secteurs qui recrutent sont l'agriculture et dans une moindre mesure, l'hôtellerie restauration.

Outre l'aide à domicile et plus globalement l'aide à la personne, on retrouve parmi les offres d'emploi jugées difficiles à pourvoir : les métiers de conducteurs routiers (97,5%), de l'hôtellerie (95%) et de la restauration (72%).

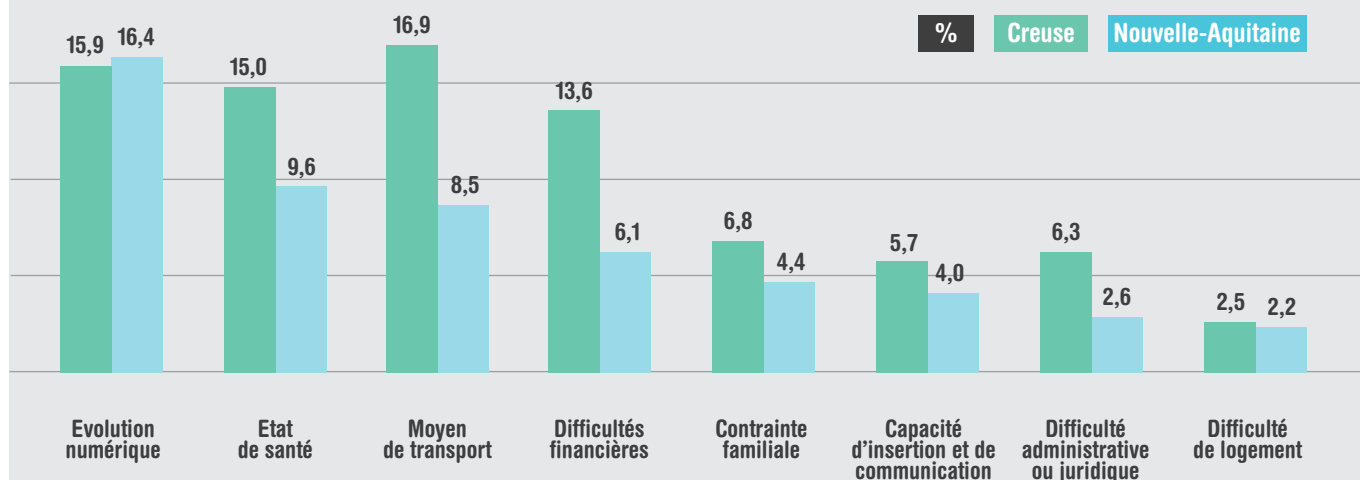


1 806 PROJETS DE RECRUTEMENT JUGÉS DIFFICILES, SOIT 57,6% DES PROJETS

Les 10 premiers métiers en nombre de projets de recrutement jugés difficiles	Projets jugés difficiles	Total projets	% de projets jugés difficiles
Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture, assistants familiaux...)	188	243	77,3%
Agents de services hospitaliers	146	211	69,4%
Aides à domicile et aides ménagères	141	155	91,0%
Aides, apprentis, employés polyvalents de cuisine	72	81	89,7%
Cuisiniers	71	101	70,3%
Serveurs de cafés, de restaurants (y.c commis)	71	98	72,0%
Infirmiers, cadres infirmiers et puéricultrices	70	79	87,9%
Employés de l'hôtellerie	56	59	95,0%
Conducteurs routiers et grands routiers	56	57	97,5%
Professionnels de l'animation socioculturelle (animateurs et directeurs)	50	114	43,7%
Ensemble des métiers	1 806	3 135	57,6%

Guide de lecture : Aides-soignants (médico-psycho., auxil. puériculture, assistants familiaux...) regroupent 188 projets jugés difficiles à pourvoir par les employeurs sur un total de 243 projets, soit une part de 77,3%

PROPORTION DE DEMANDEURS D'EMPLOI PAR FREIN PÉRIPHÉRIQUE



42,0% des demandeurs d'emploi déclarent au moins un frein périphérique à l'emploi
 Un demandeur d'emploi peut présenter plusieurs freins
 Pour plus d'information sur les freins périphériques, veuillez consulter la rubrique Définitions

Source : Observatoire de l'emploi en Nouvelle-Aquitaine

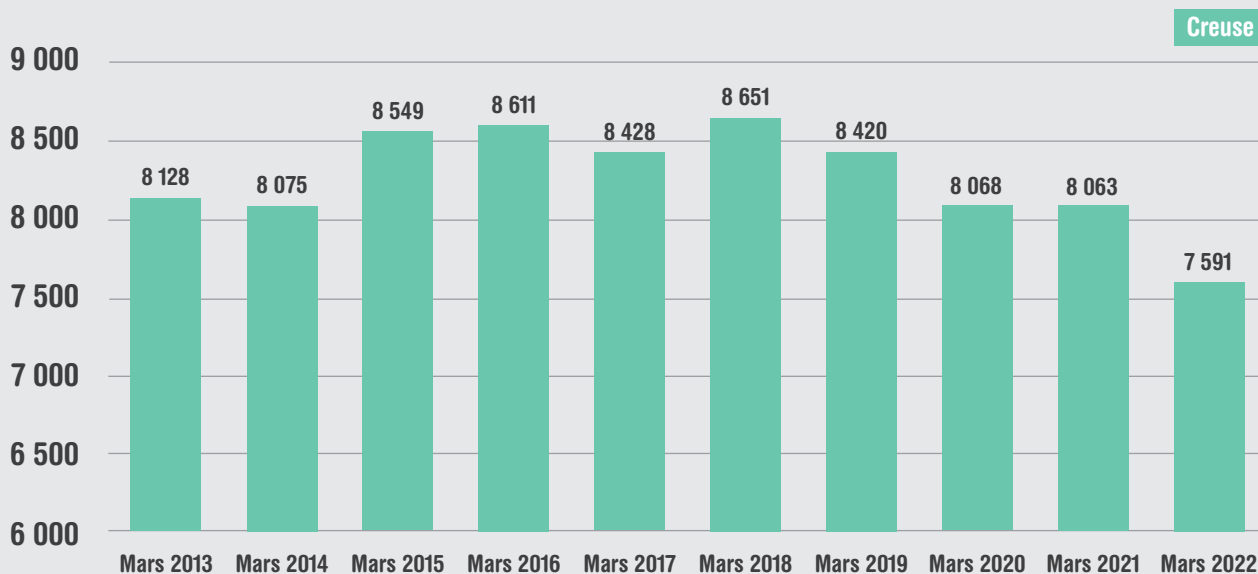
LES DEMANDEURS D'EMPLOI CREUSE - MARS 2022

7 591
demandeurs
d'emploi Cat. ABC

-5,9%
sur 1 an

Source Pôle Emploi - données brutes

EVOLUTION DU NOMBRE DE DEMANDEURS D'EMPLOI CAT. ABC SUR LES 10 DERNIÈRES ANNÉES



LE TAUX DE CHÔMAGE N'AVAIT PAS CONNU UN SI BAS NIVEAU DEPUIS 2007

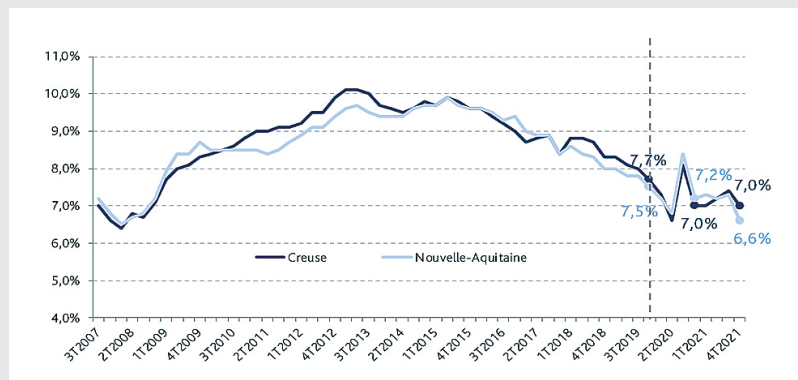
7,0%

Taux de chômage en Creuse

-0,7pt

Evolution par rapport au 4^{ème} trimestre 2019

LE TAUX DE CHÔMAGE DEPUIS 2007 EN CREUSE ET NOUVELLE-AQUITAINE



Le taux de chômage est de 7,0% au 4^{ème} trimestre 2021 en Creuse (6,6% en Nouvelle-Aquitaine).

Il n'a pas été aussi faible depuis 2008.

Source : Observatoire de l'emploi en Nouvelle-Aquitaine

LES OFFRES D'EMPLOI DÉPOSÉES À PÔLE EMLOI CUMUL DE MAI 2021 À AVRIL 2022

CREUSE

3 906

offres
d'emploi

+19,7%
sur 1 an

Source Pôle Emploi - données brutes

TYPLOGIE DES OFFRES D'EMPLOI

Cumul de mai 2021 à avril 2022	Creuse			Nouvelle- Aquitaine
	Nombre	Evol/a-1	Part dans la Région	
Offres d'emploi	3 906	+19,7%	1,0%	+53,9%
Agriculture	61	+45,2%	0,7%	+21,9%
Industrie	241	-7,3%	1,0%	+60,5%
Construction	143	-23,5%	0,9%	+26,7%
Commerce	307	+7,3%	0,8%	+50,4%
Services	3 154	+26,8%	1,0%	+56,6%
Non qualifié	1 500	+17,6%	0,9%	-70,9%
Qualifié	1 941	+22,0%	1,0%	+43,1%
Agent de maîtrise/technicien	314	+2,6%	0,8%	+40,9%
Cadre	151	+67,8%	1,4%	+57,3%
Temps plein (32h ou plus)	2 917	+24,8%	0,9%	+54,9%
Temps partiel (moins de 32h)	989	+6,9%	1,3%	+49,6%

RÉPARTITION DES OFFRES D'EMPLOI PAR TYPOLOGIE

Secteurs		%	Creuse	Nouvelle-Aquitaine
Secteurs	Agriculture	1,6	2,1	
	Industrie	6,2	5,8	
	Construction	3,7	4,0	
	Commerce	7,9	9,3	
	Services	80,7	78,8	
Qualifications	Non qualifié	38,4	42,4	
	Qualifié	49,7	45,7	
	Agent de maîtrise/technicien	8,0	9,2	
	Cadre	3,9	2,7	
Quotités	Temps plein (32h ou plus)	74,7	81,6	
	Temps partiel (moins de 32h)	25,3	18,4	



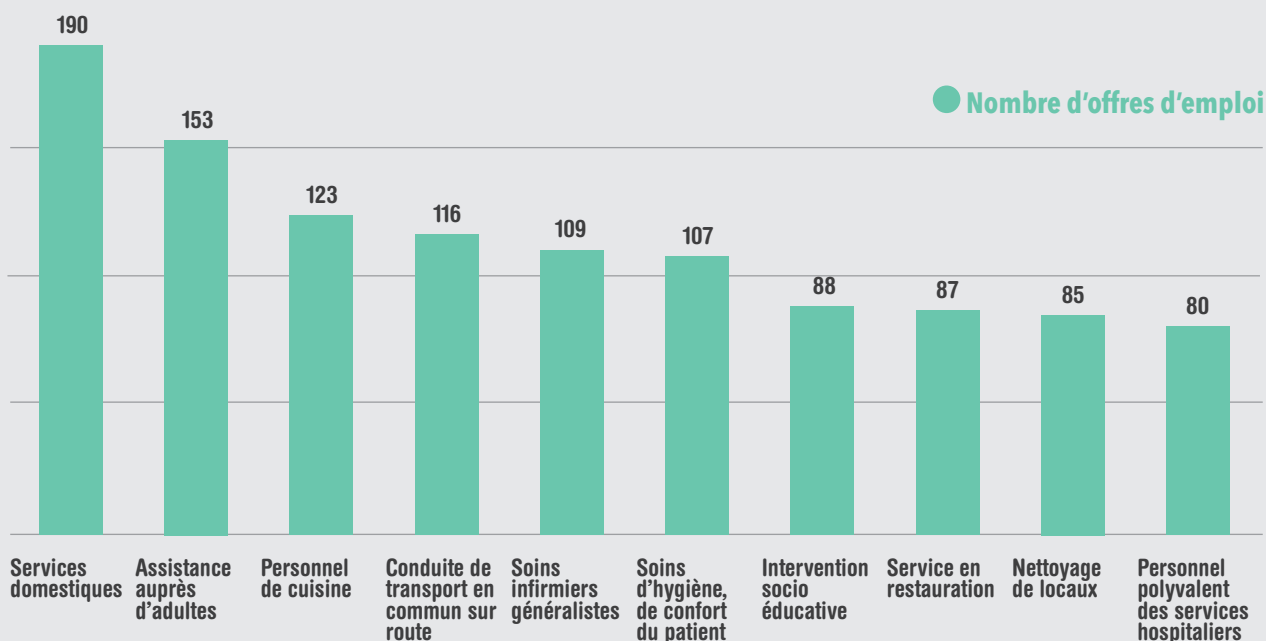
SYNTHÈSE

LES PRINCIPAUX INDICATEURS DU MARCHÉ DU TRAVAIL ONT RETROUVÉ LEUR NIVEAU D'AVANT-CRISE

	Creuse		Nouvelle-Aquitaine
	Nombre	Evolution par rapport à 2019	Evolution par rapport à 2019
Emploi salarié (au 4T2021)	32 700	● +1,2%	● +2,5%
Emploi intérimaire (au 4T2021)	786	● +15,4%	● +9,0%
Taux de chômage (au 4T2021)	7,0%	● -0,7pt	● -0,9pt
DEFM CAT. A (au 1T2022)	4 350	● -9,8%	● -12,6%
DEFM CAT. ABC (au 1T2022)	7 640	● -5,9%	● -5,1%
Recrutements (hors intérim) - Cumul avril 2021 - mars 2022	23 583	● +2,0%	● -2,8%
Offres d'emploi enregistrées - Cumul avril 2021 - mars 2022	3 921	● +14,4%	● +25,1%
Indicateur de retour à l'emploi - Janvier à septembre 2021	4 090	● +9,2%	● +8,5%
Projets de recrutement (BMO) - Année 2022.évaluation sur 1 an	3 600	● +11,5%	● +11,3%

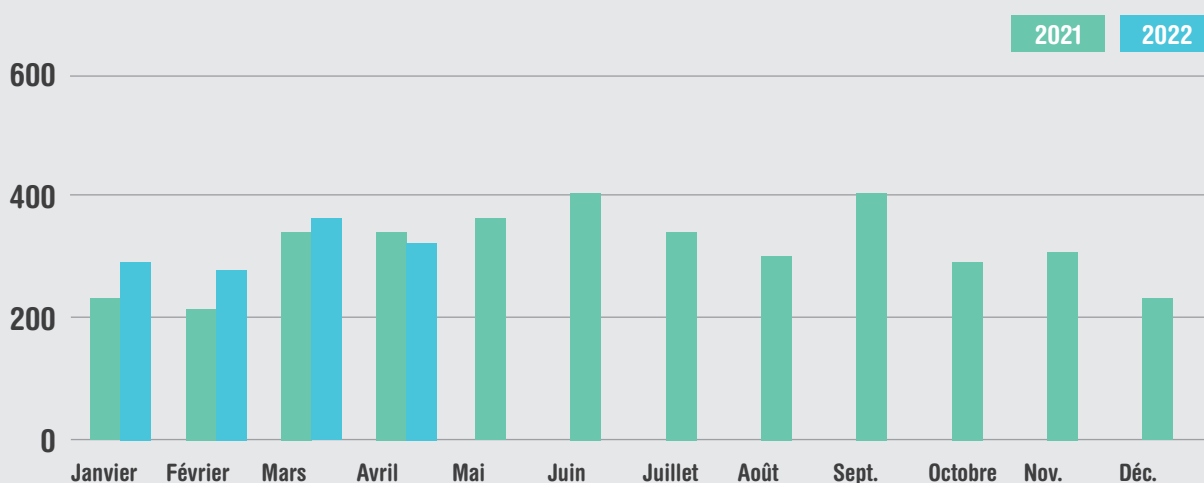
Clé de lecture > ● Indicateur dégradé ● Indicateur stable ● Indicateur en amélioration par rapport à l'avant-crise

LES MÉTIERS LES PLUS PROPOSÉS DANS LES OFFRES D'EMPLOI

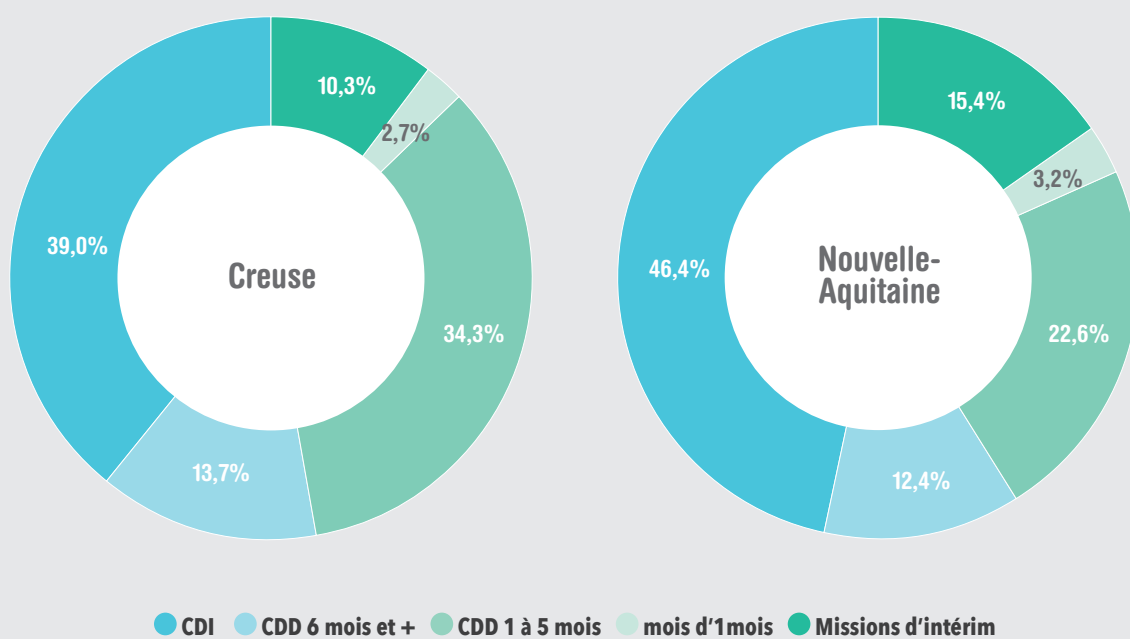


Sources : Observatoire de l'emploi en Nouvelle-Aquitaine

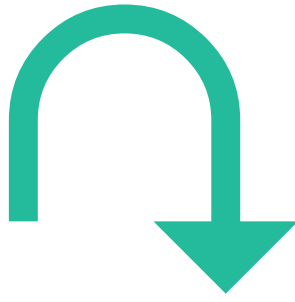
RÉPARTITION DES OFFRES D'EMPLOI SELON LE MOIS DE DÉPÔT



RÉPARTITION DES OFFRES D'EMPLOI PAR TYPE DE CONTRAT

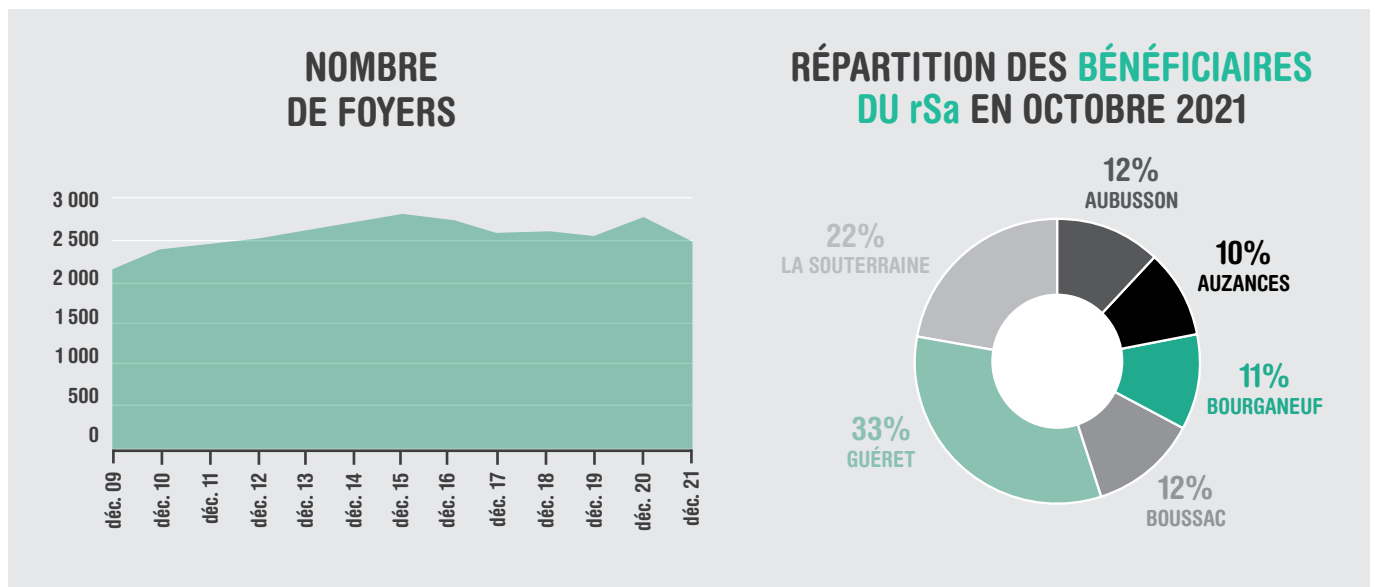


Source : Observatoire de l'emploi en Nouvelle-Aquitaine



— Les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active dans le département de la Creuse —

Les années qui suivent la mise en œuvre du PTI 2015/2020 sont marquées par une baisse progressive du nombre de bénéficiaires du rSa. En effet, alors que l'année 2015 atteint un pic, avec 2 824 foyers bénéficiaires du rSa, on constate une nette baisse sur les années suivantes, puis une stabilisation de ces chiffres à partir de décembre 2017. Ainsi, au mois de septembre 2019, 2 589 foyers étaient concernés par le rSa. Fin 2021, on comptabilise 2 504 foyers.



La répartition des bénéficiaires du rSa sur le territoire du département met en évidence une certaine disparité entre les zones les plus urbanisées et les zones rurales. En effet, un peu moins de la moitié de l'ensemble des bénéficiaires du rSa se concentre autour de Guéret et de La Souterraine. Les autres sont répartis de manière relativement homogène sur le reste du territoire.

De manière logique par rapport aux critères d'éligibilité au rSa, les bénéficiaires sont majoritairement âgés de 30 à 60 ans, avec une répartition presque homogène à l'intérieur de ces classes d'âge. Il convient toutefois de signaler que 20% des bénéficiaires ont moins de 30 ans et qu'à l'opposé, les plus de 60 ans représentent 10% des bénéficiaires.



AXE I

Déterminer les besoins en emploi à pourvoir dans le département de la Creuse

OBJECTIF

MOBILISER LES COMPÉTENCES NÉCESSAIRES POUR ACCÉDER À CES EMPLOIS À TRAVERS LA CONNAISSANCE DES FORMATIONS ET DES APPRENTISSAGES EXISTANTS OU À CRÉER.

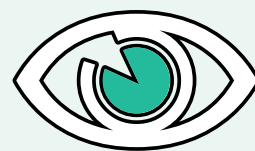
A travers le déploiement du Service Public de l'Insertion et de l'Emploi (SPIE), accentuer et coordonner le réseau d'acteurs et les outils de l'insertion pour des actions et des accompagnements améliorés

- > Sensibiliser et engager les milieux professionnels (consulaires, fédérations, employeurs publics)
- > Déterminer les filières de contexte et d'opportunités (avec les socio-professionnels et les territoires)
- > Elaborer un annuaire des acteurs sociaux et territoriaux (acteurs du SPIE), précisant les domaines d'intervention et compétences et définir leurs rôles et présences à l'échelle des territoires
- > Réaliser une cartographie numérique facilitant la connaissance et l'accès du réseau et d'une boîte à outils à travers, par exemple, une conciergerie numérique



INDICATEURS

- Nombre de partenaires associés au déploiement du SPIE
- Indicateurs définis directement selon les axes du travail du consortium du SPIE



PUBLICS CONCERNÉS

- Les partenaires de l'emploi et de l'insertion
- Les organismes de formation et/ou d'apprentissage
- Les entreprises
- Job 23

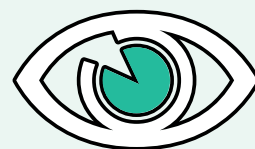
Initier une gestion prévisionnelle des emplois et des compétences territoriales (GPEC)

- > Engager cette démarche, véritable outil d'anticipation et de régulation des mutations économiques, visant le repérage, la valorisation, le développement et le renouvellement des compétences des actifs
- > Développer une base de données permettant d'identifier les compétences clés qu'il faut conserver, développer, et/ou acquérir à court ou moyen terme, sur le territoire par la mise en œuvre de plans d'actions adaptés
- > Promouvoir les actions en faveur de l'emploi et la formation



INDICATEURS

- Nombre de structures partenaires
- Nombre de personnes présentes dans les actions
- Nombre de réunions d'information organisées



PUBLICS CONCERNÉS

- Les Partenaires de l'emploi et de l'insertion
- Les entreprises
- Job 23
- Tout public en insertion et bénéficiaires du rSa

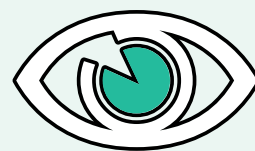
Définir les potentialités du milieu associatif et du bénévolat

- > Faire un recensement des structures, en identifiant leurs fragilités, d'autant que certaines d'entre elles œuvrent dans le caritatif auprès de la population concernée
- > Favoriser et encourager les pratiques associatives et en particulier l'implication dans les secteurs caritatifs, afin de permettre aux personnes éloignées de l'emploi, d'une part, de prendre place au sein de la vie locale et d'autre part, de repérer leur savoir-faire et leur savoir-être, afin de leur proposer un projet professionnel prenant appui sur leurs compétences
- > Mobiliser le secteur associatif et faire réseau, afin de garantir l'accueil des personnes volontaires et faire de cette implication un outil supplémentaire au service de son insertion sociale et professionnelle



INDICATEURS

- Nombre de personnes bénévoles
- Nombre d'associations partenaires



PUBLICS CONCERNÉS

- Personnes éloignées de l'emploi, ou sans activité

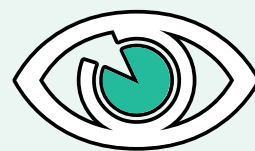
Recenser les offres de formation sur le territoire et en périphérie

- > Identifier les formations existantes à travers un annuaire des organismes et des formations proposées
- > Identifier spécifiquement les métiers dits en tension



INDICATEURS

- Nombre de formations recensées
- Nombre d'associations partenaires



PUBLICS CONCERNÉS

- Région
- Pôle emploi, organismes de formation
- JOB 23
- Consortium du SPIE

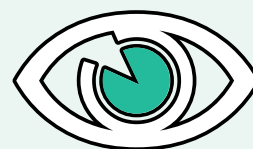
Partager les fiches métiers des emplois en tension

- > Développer le lien avec les entreprises permettant aux employeurs de communiquer leurs besoins et profils recherchés
- > Anticiper et mieux repérer les besoins par les connaissances des exigences nécessaires en qualifications, certifications et compétences de ces métiers
- > Connaître les moyens d'acquérir ces compétences métiers à travers un savoir-faire et savoir-être



INDICATEURS

- Nombre d'offres recensées
- Nombre de RDV partenaires



PUBLICS CONCERNÉS

- Tous les acteurs intervenant sur les volets de l'emploi et de la formation
- Les entreprises

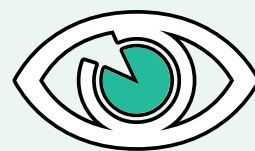
Accentuer l'usage de clauses sociales dans les marchés des collectivités locales creusoises

- > Activer ces clauses sociales sur l'ensemble du territoire pour favoriser l'emploi de personnes rencontrant des difficultés particulières par le biais de la commande publique
- > Favoriser le développement de clauses sociales d'insertion en faisant partager aux structures, l'expertise de notre ingénierie départementale afin de renseigner les différents acheteurs publics dans la mise en œuvre et le suivi de ce dispositif
- > Valoriser par notre soutien collectif les structures d'insertion par l'activité économique ainsi que les structures du secteur dit protégé



INDICATEURS

- Nombre de Marchés
- Nombre total d'heures d'insertion
- Nombre d'accompagnements des maîtres d'ouvrage
- Nombre de bénéficiaires du rSa



PUBLICS CONCERNÉS

- Les publics des politiques publiques de l'emploi

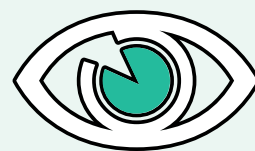
Accompagner la création d'une EBE (entreprise à but d'emploi) pour la mise en place de TTZCLD (territoire zéro chômeur de longue durée) sur le pays de Guéret

- > Identifier le collectif des acteurs locaux volontaires du territoire pour mettre en œuvre et porter cette entreprise conventionnée de l'économie sociale et solidaire
- > Définir le nombre d'emplois supplémentaires à créer nécessaires pour éradiquer localement la privation d'emploi et venant en soutien au tissu économique local
- > Développer des activités nouvelles et utiles pour le territoire en fonction des services et biens proposés par l'Entreprise à but d'emploi



INDICATEURS

- Nombre de demandeurs d'emploi de longue durée inscrits à Pôle emploi
- Nombre d'allocataires du rSa
- Nombre de personnes informées et éligibles



PUBLICS CONCERNÉS

- Personnes privées durablement d'emploi

AXE II

Accéder à l'emploi en proposant un accompagnement adapté à chaque étape du parcours



OBJECTIF

MOBILISER LES COMPÉTENCES INDIVIDUELLES DE LA PERSONNE ACCOMPAGNÉE POUR ÉLABORER UN PROJET PROFESSIONNEL EN ADÉQUATION AVEC LE MARCHÉ DU TRAVAIL ET PERMETTRE UN RETOUR À L'EMPLOI.

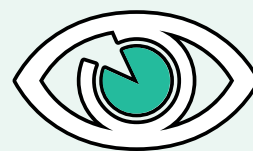
Systematiser la réalisation d'un bilan de compétences des publics concernés par des « Coachs professionnels et de vie »

- > Identifier les compétences en repérant les qualifications et /ou les acquisitions de compétences hors formation : le savoir-faire
- > Identifier ce qui peut représenter un ou des obstacles à être en situation de formation ou d'emploi : le savoir-être
- > Systematiser la réalisation de diagnostics sur les compétences de base notamment linguistiques et numériques : le savoir
- > Renforcer à travers les Coachs professionnels et de vie, la notion d'accompagnement dynamique renforcé et personnalisé permettant une sortie pérenne du dispositif



INDICATEURS

- Nombre de bilans de compétences réalisés
- Nombres de remises à niveau réalisées



PUBLICS CONCERNÉS

- Bénéficiaires du rSa
- Demandeurs d'emploi

Elaborer un parcours professionnel



- > Recueillir l'expression des aspirations des personnes accompagnées : ce qu'elles voudraient faire
- > Identifier ce qu'il est possible de faire concrètement à travers l'accompagnement en mobilisant notre (GEPC) et Job 23 pour orienter vers les emplois disponibles ou les filières à création d'activité
- > Agir directement sur les difficultés décelées, en s'appuyant sur le plan de lutte contre la pauvreté, les actions engagées par le Conseil départemental et les partenaires, le FSE +
... Et notamment d'une manière non exhaustive :
- **Savoir s'exprimer, écrire, comprendre : pour rédiger une lettre de motivation, pour acquérir ou consolider la langue française écrite et parler :**
 - > Pouvoir utiliser le numérique : se connecter pour accéder, recevoir les informations nécessaires à son parcours, utiliser une boîte mail. Etre en capacité de gérer des rendez-vous via la visioconférence, usage du e-learning (accompagné)
- **Comment aller vers : les questions de Mobilité à travers :**
 - > Le Réseau de location sociale de véhicules, de réparations, l'aide aux permis de conduire, l'auto-école sociale
 - > Territorialiser les actions individuelles ou collectives (définir les lieux ad hoc avec les intervenants et les partenaires)
- **Être en santé et accéder à des soins** autant que de besoin (parcours de prise en charge des addictions, des troubles psychiques, pathologies chroniques...), participer à des actions de prévention (alimentation, sport ...)

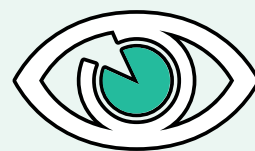
AXE II > ACTION 9

- **Se réappropriier un schéma alimentaire en circuit-court** en favorisant l'émergence de jardins partagés et de vergers (programme à déployer avec le bailleur social CREUSALIS et le CAUE : en questionnant les usages des espaces collectifs, pelouses...)
- **Être correctement logé** : par le soutien à l'octroi d'aides individuelles APL et participation aux frais connexes du logement (FSL), aides aux travaux (PLH)
- **Accompagner la cellule familiale** : à travers des ateliers de partage d'expérience, transmissions de valeurs, vers plus d'autonomie (logement, énergie, alimentation, point budgétaire pour aider à la gestion d'un budget, cadre de vie, parentalité...)
- **Faire garder les enfants en cas de besoin** : par un mécanisme de souplesse et de priorité en cas de formation ou emploi partiel
- **Créer un nouveau chantier en insertion active, en partenariat avec la municipalité de la ville-préfecture Guéret autour de ses serres municipales et le CAUE**, afin de proposer une action citoyenne capacitante (préservation des ressources naturelles foncières et paysagères, appui aux communes à disposer de plants adaptés aux conditions climatiques locales et appui aux planteurs de haies champêtres, apprendre à lutter contre les plantes envahissantes et diminuer les traitements phytosanitaires...)
- **Vivre sa vie de citoyen** en participant aux actions de bénévolat au niveau associatif caritatif, SDIS...)



INDICATEURS

- Nombres de personnes accompagnées
- Nombre d'actions mises en place
- Nombres d'actions adaptées aux situations rencontrées



PUBLICS CONCERNÉS

- Bénéficiaires du rSa
- Demandeurs d'emploi

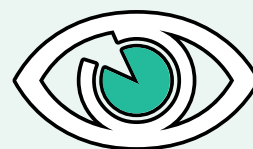
Mettre en situation vers l'emploi

- > Développer son savoir-être afin d'être en capacité de se présenter à un employeur par des mises en situation et condition d'entretien (coaching)
- > Favoriser l'implication citoyenne à travers du temps donné bénévolement en proposant à la personne accompagnée des temps en immersion dans le monde associatif (caritatif tout particulièrement), le SDIS et toutes autres structures afin de valoriser cette expérience dans son parcours d'acquisition de savoir-faire
- > Acquérir des savoir-faire en lien avec le projet professionnel
- > Consolider l'acquisition des compétences et/ou des qualifications



INDICATEURS

- Nombres de personnes accompagnées
- Nombre d'actions mises en place
- Nombres d'actions adaptées aux situations rencontrées



PUBLICS CONCERNÉS

- Bénéficiaires du rSa
- Demandeurs d'emploi

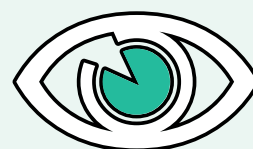
Mettre en emploi

- > Poursuivre et accentuer l'insertion professionnelle des personnes ayant des difficultés à trouver un emploi à travers les dispositifs de contrats aidés (CUI-CAE, CUI-CIE, les contrats PEC)
- > Proposer et expérimenter l'alternance à travers les possibles contrats existants
- > Utiliser en fonction des profils et en lien avec les entreprises, la Préparation Opérationnelle à l'Emploi individuelle (POE I) permettant la mise en place d'une formation de préparation à cette prise de poste en résorbant efficacement l'écart entre les compétences du futur candidat et les compétences requises par le poste
- > Soutenir les structures de l'insertion par l'activité économique (SIAE) structures spécialisées, comme les ateliers et chantiers d'insertion (ACI), les associations intermédiaires (AI), les entreprises d'insertion (EI) ou les entreprises de travail temporaire d'insertion (ETTI)
- > Inclure dans le parcours professionnel des temps de découverte professionnelle dans les entreprises publiques ou privées et vers le secteur associatif
- > Accompagner les premiers pas en emploi en veillant à la mise en place d'un tutorat



INDICATEURS

- Nombre de bénéficiaires
- Nombre de bénéficiaires de la clause sociale
- Nombre d'actions de tutorat



PUBLICS CONCERNÉS

- Bénéficiaires du rSa
- Demandeurs d'emploi

AXE III

Évaluation continue du programme par les usagers et les partenaires



OBJECTIF

**METTRE EN PLACE DES MESURES D'IMPACT DES ACTIONS
ET DES PARCOURS ET AMÉLIORER LA CONNAISSANCE
DES PUBLICS CONCERNÉS.**

Accélérer le démarrage du parcours d'insertion des bénéficiaires du rSa

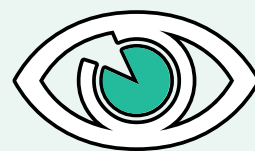
> Dans le cadre du SPIE, mettre en place dès l'entrée du parcours d'insertion des nouveaux bénéficiaires, un premier rendez-vous Insertion

> Systématiser ce premier accueil rapide en veillant aux délais de réponses apportés aux nouveaux entrants dans le dispositif



INDICATEURS

- Nombre de nouveaux bénéficiaires entrant dans le dispositif
- Délai moyen entre l'entrée dans le dispositif et le premier rendez-vous



PUBLICS CONCERNÉS

- Bénéficiaires du rSa

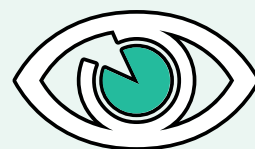
Informer et améliorer l'appropriation par les bénéficiaires du cadre global de l'accompagnement

- > Mettre en place des réunions collectives d'information sur l'allocation du revenu de solidarité active
- > Présenter le cadre légal lié du rSa, le programme d'accompagnement, les objectifs et les attendus
- > Faire connaître les droits et les devoirs liés au dispositif du rSa, les définitions des sanctions applicables en cas de non-respect des obligations ou en cas de fraude



INDICATEURS

- Nombre d'actions collectives de présentation du dispositif organisées
- Nombre de bénéficiaires concernés
- Evolution du taux d'absentéisme aux rendez-vous
- Evolution et nature du taux de sanction appliqué



PUBLICS CONCERNÉS

- Bénéficiaires du rSa

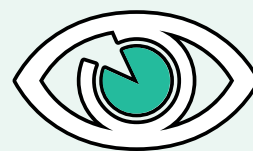
Favoriser et Initier une représentation des bénéficiaires au sein des instances de suivi du programme

- > Associer les bénéficiaires à la mise en œuvre de l'évaluation de ce programme départemental d'insertion
- > Solliciter la représentation des bénéficiaires au sein des instances de suivi du programme dans une démarche citoyenne et participative



INDICATEURS

- Nombre de représentants
- Nombre de réunions organisées
- Nombre d'actions



PUBLICS CONCERNÉS

- Bénéficiaires du rSa

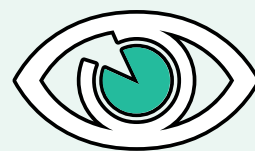
Mettre en place les outils nécessaires pour évaluer les impacts des actions proposées dans le cadre du programme d'insertion

- > **Elaboration et mise en place d'une grille d'évaluation de suivi de l'efficacité du programme à travers un suivi trimestriel par des remontées d'informations mensuelles**
- > **Compléter les outils existants et les améliorer si nécessaire en lien avec les outils numériques mis en place au niveau national dans le cadre du SPIE**
- > **Exploiter les données à plusieurs entrées afin de disposer d'éléments précis dans la connaissance des publics pour adapter, mesurer, évaluer et adapter les politiques d'insertion aux personnes concernées**



INDICATEURS

- Nombre de critères dans la grille d'évaluation
- Taux de remplissage
- Actions mises en place



PUBLICS CONCERNÉS

- Bénéficiaires du rSa

Pacte Territorial d'Insertion et d'Emploi (PTI-E)



2022 > 2027

> DANS L'ATTENTE DES ECHANGES AVEC NOS PARTENAIRES
ET LES INSTANCES



Garantir l'accès de tous vers l'emploi

Identifier, accroître et mettre en valeur les compétences

Mieux connaître les compétences recherchées (GEPCT...)

Mobiliser l'offre de formation et expérimenter des nouvelles manières d'apprendre

Renouveler les modes de mise en valeur des compétences

Proposer un accompagnement adapté à chaque étape du parcours

Accroître la mise en réseau des professionnels

Déployer pleinement le SPIE, pour une meilleure coordination des accompagnements

Mener des actions concertées à l'égard des employeurs

S'engager collectivement pour l'accessibilité des politiques publiques

Diversifier les mises en situation d'emploi

Structurer des approches intégrées par filière (ex : métiers du médico-social - plateforme CNSA)

Intensifier le recours aux clauses sociales d'insertion, dans une logique de parcours

Diversifier les structures de l'IAE (beaucoup de chantiers, peu d'entreprises d'insertion)

Soutenir les démarches expérimentales



Améliorer l'accès aux conditions d'emploi

Rendre effectif l'accès aux droits et devoirs, en particulier lors d'une reprise d'emploi

Anticiper les variations de prestation, par une information personnalisée et précise

Renforcer l'information sur les droits et les devoirs associés

Agir en faveur d'une meilleure inclusion des personnes en difficulté

Garde d'enfants (liens CAF/MSA)

Accès aux structures de socialisation (centres sociaux > CAF)



Connaître, mesurer et évaluer

Mener une évaluation en continu et partenariale

Associer et formaliser l'association des usagers



Une gouvernance au service d'un développement de proximité

CDDS et CTDS
Comité technique

Comité des financeurs
Articulation avec FSE+

PDI PROGRAMME
DÉPARTEMENTAL
D'INSERTION
2022 > 2024

— Axé sur le nouveau SPIE —

PTI-E
PACTE TERRITORIAL D'INSERTION
ET D'EMPLOI



la CREUSE
e Département

CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA CREUSE

PÔLE COHÉSION SOCIALE

Direction de l'insertion et du logement

Hôtel du Département - 4 place Louis Lacrocq - BP 250 - 23011 Guéret cedex

Tél. 05 44 30 23 23



www.creuse.fr